

COMMISSION NATIONALE EAU DOUCE

de la Fédération Française des Pêches Sportives

Creps de BOURGES
31 rue du Maréchal JUIN – 18000 BOURGES

A partir de 8 h 15, accueil des présidents ou représentants des commissions « Eau douce » des Comités Régionaux et Départementaux de la FFPS.

Commissions « Eau douce » des Comités Régionaux et des Comités Départementaux de la FFPS présentes ou représentées :
Auvergne Rhône Alpes (01, 03, 07, 38, 42, 69) – Bourgogne Franche Comté (58, 70, 71) – Bretagne (35, 56) – Centre Val de Loire (18, 28, 36, 37, 45) – Grand Est (08, 10, 51, 52, 54, 57, 67) – Hauts de France (02, 59, 60, 62, 80) – Ile de France (77, 78, 91, 94) – Normandie (27, 50, 76) – Nouvelle Aquitaine (16, 17, 23, 24, 33, 79, 86, 87) – Occitanie (66, 82) – Pays de Loire (44, 85) – PACA (13, 83, 84) .

Commissions « Eau douce » des Comités Départementaux de la FFPS excusées : 61, 72
Truite aux appâts naturels : excusé

En présence de Mr Jacques GOUPIL, président de la Fédération Française des Pêches Sportives, Mr Alain DIEU, vice président de la FNPF et Mme Nathalie BONNEFOY, Maire adjoint de BOURGES déléguée aux sports, Jean Luc QUERNEC président de la commission eau douce ouvre l'assemblée annuelle à 8 h 50.



Avant de commencer nos travaux, nous allons observer un instant de recueillement en mémoire de nos amis disparus au cours de l'année 2019 en ayant une pensée particulière pour Fortuné JAGUELIN qui fut président de la FIPSeD, de la FFPC et sélectionneur national.

J'ai toujours grand plaisir à vous accueillir aussi nombreux ici au CREPS, cela montre l'intérêt que vous portez à la vie de votre Fédération.

Je remercie particulièrement les partenaires techniques et financiers qui nous permettent d'obtenir de si brillantes performances internationales.

- Le ministère des sports et de la vie associative
- La Fédération Nationale pour la Pêche en France
- Les établissements Garbolino, Rive et Sensas
- Monsieur PANIER Président de la fédération départementale de la Nièvre qui a accueilli la rencontre internationale France-Italie-Belgique à Prémery
- Le magasin Info Pêche pour son invitation au salon d'Amiens
- Les Verminières de l'Ouest, les Appâts du Centre et Patrick DARCON pour les esches

- Les Fédérations départementales de pêche loisir et les nombreuses AAPPMA qui apportent un financement à nos comités départementaux et à nos clubs et mettent à notre disposition leurs parcours de pêche, ceux-ci nous sont indispensables pour la pratique de notre sport.
- Je remercie les comités régionaux, les comités départementaux et les clubs à qui nous subdéléguons l'organisation des championnats et grandes épreuves nationales.
- Je n'oublie pas mes collègues du comité directeur que je sollicite énormément pour le bon fonctionnement de la commission eau douce.

Sont excusés

Monsieur Hugues NELLO PDG de SENSAS,
Monsieur Frédéric BONNET de SENSAS,
Monsieur Jérôme MIO de SERT-GARBOLINO,
Monsieur BLANC maire de Bourges,
Monsieur PAPIN directeur commercial des Verminières de l'Ouest,
Monsieur DESNOUE Président du Comité Régional Olympique et Sportif

RAPPORT MORAL

Effectifs FFPS 2019

L'ensemble représente **10907** licenciés (dont 9920 licences sportives)

- Carnassier : 449 licences sportives annuelles et 108 licences évènementielles
- Carpe : 742 Licences sportives annuelles et 307 licences loisir
- Eau Douce : 4964 licences sportives annuelles
- Mer : 3236 licences sportives annuelles et 42 licences évènementielles
- Mouche 529 licences sportives annuelles, 524 licences loisir et 6 licences évènementielles

A l'eau douce, nous ne délivrons que des licences sportives alors que nos collègues ont des licences « Loisir » et/ou « Évènementielles » qui n'entrent pas dans les décomptes pour les votes.

Evolution de la commission eau douce 2018/2019

4964 licences, un très léger tassement avec 69 licences et 29 clubs en moins

Nos licenciés sont répartis dans 520 clubs, soit une moyenne de 9,5 licenciés par club

Décomposition par catégories :

- 152 U15,
- 156 U20,
- 123 U25,
- 2472 Seniors,
- 1171 Masters,
- 890 Vétérans

Un tassement chez les jeunes et une augmentation chez les masters et vétérans, ce qui ne va pas dans le bon sens.

- 182 féminines soit 3,7%, c'est un point toujours faible mais en augmentation de 0,5%
- 222 corporatifs répartis comme suit, 47 licenciés dans un club corpo et 175 options corpo
- 71 licences avec option « HANDICAPE »

Résultats Internationaux

La quasi-totalité de nos équipes nationales sont dans les premières places du classement de la FIPSeD sur les 5 dernières années, peu de sports peuvent en dire autant !

Nous avons cette année 2019 encore un bilan assez exceptionnel à présenter et on ne s'en lasse pas.

Une moisson de médailles qui nous ont fait vibrer à chaque Marseillaise.

Nous avons eu beaucoup de regret de n'avoir pu assister à la soirée des champions organisée par le ministère des sports et le CNOSF en raison de la grève des transports parisiens, nous sommes condamnés à être de nouveau champion en 2020 pour y aller.

- **U15** à Cuidad Real en Espagne les 10 et 11 août, la France est médaille d'Or tir groupé de nos jeunes en individuel Paul DELANNOY est 6^{ième}, Marie RENARD 7^{ième}, Maxance BONVALET 8^{ième} et Cédric FARGEAU 13^{ième}
- **U20** à Cuidad Real en Espagne les 10 et 11 août, la France est médaille d'argent. Nicolas RENARD premier français est 5^{ième}
- **U25** à Cuidad Real en Espagne les 10 et 11 août, l'équipe de France est médaille d'Or. Victor CHAMBON médaille d'argent et Thomas MONSIGNY médaille de bronze.
Nos U25 ont participé à une épreuve internationale en Belgique qu'ils ont également remportée avec brio.
- **Handicapés** à Pise en Italie les 14 et 15 juin, la France est médaille de Bronze. Francis DAGUISE médaille d'argent en individuel
- **Vétérans** à Pise en Italie les 14 et 15 juin, la France est 8^{ième}. Le premier français Christian MICONNET est 9^{ième}
- **Masters** à Vereeniging en Afrique du Sud les 13 et 14 février, la France est médaille d'Or. François BERGAULT médaille d'Argent en individuel.
- **Féminines** à Vereeniging en Afrique du Sud les 15 et 16 février, la France est 4^{ième}. Lucie PARISE est 5^{ième} en individuel
- **Seniors Europe** à Lower en Irlande les 29 et 30 juin, la France est médaille d'argent, Stéphane LINDER médaille d'argent en individuel
- **Seniors Monde** à Novi Sad en Serbie les 7 et 8 septembre, la France est championne du monde. Alexandre CAUDIN est médaille d'argent et Maxime DUCHESNE médaille de bronze.

Ce titre tant convoité par toutes les nations participantes nous l'espérons depuis 15 ans (2004).

Notre équipe seniors a remporté la rencontre Belgique / Italie / France à Prémery, organisée sous l'impulsion de Jean-Philippe PANIER Président de la FD58 de l'AAPPMA locale « La PERCHE » qui ont pris en charge les trois équipes.

- **Seniors clubs** à Prelog en Croatie 20 et 21 juillet, la Gaule Laonnaise qui représentait la France termine à la 8^{ième} place.

- **Feeder 2019** à Bloemhof en Afrique du Sud les 16 et 17 février, La France est 7^{ième} et Christophe CATHELIN est médaille de Bronze
- **Feeder clubs** à Cabéçao au Portugal les 18 et 19 mai, l'équipe de Compiègne qui représentait la France termine 10^{ième}
- **Truite aux appâts naturels** à Dewin en Bulgarie les 28 et 29 septembre, la première équipe Française termine 8^{ième} les équipes italiennes, comme à l'habitude trustent les quatre premières places.



**L'équipe des Seniors
Championne du Monde et Vice Championne d'Europe**

Les résultats Nationaux

Championnats

Handicapés

- 2^{ième} division à MONTREVEL EN BRESSE CD01 : **CHALLE Jean Guy**
- 1^{ière} division à THOUARS CD79 : **MAIRE Joël**

Masters

- 2^{ième} division A.B.C à CAZAUBON CD82 : **LAMARGUE Christian**
- 2^{ième} division D.E.F à SAINT QUENTIN CD 02 : **ASTORG Michel**
- 2^{ième} division G.H.I à DOUY CD28 : **BROSSEAU Alain**
- 1^{ière} division à MONTECH CD82 : **BERGAULT François**

Vétérans

- 2^{ième} division A.B.C à CAZAUBON CD82 : **RICAUD Jean Paul**
- 2^{ième} division D.E.F à SAINT QUENTIN CD 02 : **LANNOY Gilles**
- 2^{ième} division G.H.I à DOUY CD28 : **RONGET Michel**
- 1^{ière} division à MONTECH CD82 : **MONTAROUPI Didier**

Féminines

- 1^{ière} division à MONTREVEL EN BRESSE CD 01 : **CHAUVOT Séverine**

Mixte Seniors

- 2^{ième} division A.B.C à MONTECH CD82 : **LACAZE Florian**

- 2^{ième} division D.E.F à COUDEKERQUE BRANCHE CD 59 : **BALENGHIEN Edouard**
- 2^{ième} division G.H.I à MONCHANIN CD71 : **MOREAU Christophe**
- 1^{ière} division à CREUTZWALD CD57 : **CAUDIN Alexandre**

Moulinet

- 2^{ième} division A.B.C à CAZAUBON CD32 : **MONSIGNY Thomas**
- 2^{ième} division D.E.F à AUBIGNY CD80 : **FOURMY Frédéric**
- 2^{ième} division G.H.I à MONTEYNARD CD38 : **JANVIER Jean François**
- 1^{ière} division à LESCOUROUX CD24 : **MONSIGNY Thomas**

Feeder

- 2^{ième} division R S à CHATELLEREAULT CD86 : **MORIN Sébastien**
- 2^{ième} division T U à SAINT OMER CD62 : **MENNERAY Régis**
- 2^{ième} division V W RIXHEIM CD68 : **DAUBOURG Jean Philippe**
- 1^{ière} division à COMPIEGNE CD60 : **HOUSSAIS Yoann**

Carpe

- 2^{ième} division A.G à NEUG SUR BEUVRON CD41 : **MORET Sébastien**
- 2^{ième} division B.C à FREGENEUIL CD16 : **DI NOIA Julien**
- 2^{ième} division D.H à SOCOURT CD88 : **SCHNOBELEN Florian**
- 1^{ière} division à DOUY CD28 : **CASIMIR Fabrice**

Corpos

- 2^{ième} division à MONTCHANIN CD71 : **DEMUS Olivier**
- 1^{ière} division à DAMPIERRE EN BURLY CD45 : **GAUDOUIN Julien**

Truite aux appâts naturels

- Individuel seniors : SAINT-GAUDENS : **ROJO-DIAZ Patrick** (NO KILL 33)
- Juniors à EXCIDEUIL (24) : **PERRIN Joris** (NO KILL 33)
- Cadets à EXCIDEUIL (24) : **ARSEGUET Bastien** (Truite Toc Compétition)
- Benjamins à EXCIDEUIL (24) : **CAUBET Maël** (Truite Toc Compétition)
- Minimés à EXCIDEUIL (24) : **TEULIE Zia** (SALMO TOC)
- Femmes à EXCIDEUIL (24) : **JORDY Héloïse** (NO KILL 33)
- Masters à EXCIDEUIL (24) : **ROJO DIAZ Patrick** (NO KILL 33)
- Vétérans à EXCIDEUIL (24) : **TOME Angel** (NO KILL 09)

GRANDES EPREUVES

- Coupe de France U15 à MONTECH CD82 : **WOJCIK Krzysztof**
- Coupe de France U20 à MONTECH CD82 : **MALMON Lucas**
- Coupe de France U25 à MONTECH CD82 : **CHAMBON Victor**
- Coupe de France pêche mixte à MARENNES CD16 : **DAUNAS Olivier**
- Coupe de France Carpe à SOCOURT CD88 : **OBRECHT Yves**
- Coupe de France catégorie V1 MERVILLE CD59 ; **CARRIERE Jean Michel**
- Coupe de France catégorie V2 MERVILLE CD59 ; **DUBOIS Marcel**
- Coupe de France catégorie V3 MERVILLE CD59 ; **FAUCHER Pierre**
- Coupe de France Feeder à BOUCHEMAINE CD49 : **CATHELIN Christophe**
- Coupe de France Corpo à BICHES CD58 : **GUINET François** des VERRERIES de MASNIERES
- Clubs mixte à CHATEAUDUN CD28 : **TEAM SENSAS La GARDONNETTE CHARTRAINE**
- Clubs feeder à RIEUX CD56 : **PECHE FEEDER COMPETITION**
- Clubs corpo à BICHES CD58 : **AMICALE DES CHEMINOT DE L'ATLANTIQUE**
- Clubs Truite aux appâts naturels SAINT-GAUDENS (31) : **NO KILL33**

ELECTIONS

Il va nous falloir organiser une élection générale pour le renouvellement du bureau.

Chaque licencié aura la possibilité de présenter une liste de 15 personnes licenciées s'il trouve que nous n'avons pas accompli convenablement notre mission.

Les informations et les dates seront diffusées en temps utile car nous devons rester en accord avec le siège fédéral.

Le rapport moral du Président est adopté à l'unanimité.

Je passe la parole à notre trésorière, Edmonde VILAIN, qui va vous présenter son rapport.

RAPPORT FINANCIER

Ma présentation ne va pas être tout à fait comme celle des autres années, je vous ai préparé un diaporama qui sera je pense plus compréhensible qu'un tableau avec une avalanche de chiffres.

Edmonde VILAIN projette à l'Assemblée un diaporama qui résume en 9 diapositives le rapport financier de l'année écoulée.

PRODUITS

3 catégories :

- Les produits financiers : les intérêts
- Les produits exceptionnels : les enveloppes non réclamées
- Les produits d'exploitation : le reste

| | | |
|-----------------------|------------------------------|--------------------|
| Financiers | | 3 556,00€ |
| Exceptionnels | | 1 021,00€ |
| Exploitations | Licences | 181 602,00€ |
| | Sponsoring | 43 000,00€ |
| | Mises grandes épreuves | 42 172,00€ |
| | Subvention FNPF | 35 000,00€ |
| | Affiliations Clubs | 31 260,00€ |
| | Subvention ministère | 30 402,00€ |
| | Autres produits | 5 250,00€ |
| | Vente de marchandises | 2 215,00€ |
| | Produits compétition truites | 1 540,00€ |
| | | 372 441,00€ |
| Total PRODUITS | | 377 018,00€ |

CHARGES

| | | |
|----------------------------------|---|--------------------|
| Sportives Internationales | Seniors | 37 023,00€ |
| | Masters | 25 311,00€ |
| | Féminines | 24 888,00€ |
| | Feeder | 18 777,00€ |
| | U25 | 16 855,00€ |
| | U15 | 16 174,00€ |
| | Vétérans | 15 617,00€ |
| | Comité directeur | 15 521,00€ |
| | U20 | 14 624,00€ |
| | Handicapés | 12 869,00€ |
| | Club mixte | 6 500,00€ |
| | Clubs feeder | 6 500,00€ |
| | Truite | 6 000,00€ |
| | Fischerie feeder | 5 438,00€ |
| | | 222 097,00€ |
| Sportives Nationales | Dotations épreuves | 36 595,00€ |
| | Comité directeur (frais championnats) | 22 144,00€ |
| | Comité directeur (frais grandes épreuves) | 9 838,00€ |
| | Prix attribués | 5 809,00€ |
| | Frais équipes déplacement assemblée annuelle | 5 015,00€ |
| | Dotations CD organisation grandes épreuves | 4 500,00€ |
| | Frais déplacement capitaines aux championnats | 2 589,00€ |
| | | 86 490,00€ |
| Dotations CD/CR | Ristournes CD/CR | 43 702,00€ |
| | Ecoles de pêche | 6 120,00€ |
| | Pêcheurs handicapés | 3 750,00€ |
| | | 53 572,00€ |
| Fonctionnement | Frais assemblée annuelle | 14 367,00€ |
| | Frais réunions comité directeur | 10 118,00€ |
| | Achat vêtements | 10 094,00€ |
| | Achat petit équipement | 4 913,00€ |
| | Achat fournitures administratives | 4 250,00€ |

| | | |
|--|-------------------------------------|--------------------|
| | Frais postaux et télécommunications | 4 212,00€ |
| | Frais commission truite | 3 434,00€ |
| | Liaisons informatiques | 1 315,00€ |
| | Services bancaires | 998,00€ |
| | Locations immobilières | 720,00€ |
| | Dotations amortissements | 402,00€ |
| | Primes assurances | 196,00€ |
| | Variation stock marchandises | -8 369,00€ |
| | | 46 650,00€ |
| | Total CHARGES | 408 809,00€ |

COMPTE RENDU de RESULTATS 2019

| | |
|--------------------|-------------|
| Total des Produits | 377 018,00€ |
| Total des Charges | 408 809,00€ |
| Résultat 2019 | -31 791,00€ |

Un résultat négatif qui s'explique par les frais supplémentaires engagés pour la participation de nos 3 équipes aux Championnats du Monde d'Afrique du Sud mais aussi par la baisse de la part de la subvention du ministère qui a été affectée à la commission eau douce (40 780€ en 2018).

Ce résultat négatif résulte aussi de l'augmentation des ristournes versées aux Commissions Eau Douce des CD. En effet, ces dernières n'ayant plus perçues en 2019 la cotisation de 5€ par pêcheur, ce montant n'a pas été déduit des ristournes (montant payé 6,56€ au lieu de 1€56). A partir de 2020, le montant de la ristourne sera de 4,56€ par licence.

ACTIFS de la FFPSed au 31/12/2019

| | |
|--------------------------------------|--------------------|
| Disponibilités | 132 491,00€ |
| Valeurs mobilières | 123 281,00€ |
| Créances immobilisations | 52 909,00€ |
| Matériel informatique et mobilier | 26 675,00€ |
| Stock de marchandises | 22 421,00€ |
| Charges constatées d'avance | 11 979,00€ |
| Fournisseurs – acomptes sur commande | 4 589,00€ |
| Total ACTIFS | 374 345,00€ |

Edmonde VILAIN donne la parole à Jean Pierre LACOMBE vérificateur aux comptes.

La commission des finances composée de Jean-Pierre LAZZARETTI et Jean-Pierre LACOMBE s'est réunie le 15 février 2020 à Bourges (18) afin de vérifier les comptes de l'exercice 2019. Alain GERARD était excusé.

Conformément aux missions qui nous ont été confiées par l'assemblée générale, nous avons procédé au contrôle des comptes de la FFPS Eau Douce. Désormais les comptes de la commission Eau Douce sont traités comme un budget annexe de la FFPS. C'est le cas également des quatre autres commissions ainsi que du budget des charges communes.

Ceux-ci sont ensuite consolidés dans le budget général de la FFPS.

Les vérificateurs disposent donc pour 2019 d'un compte de résultat, du grand livre comptable, du bilan spécifique aux opérations de l'Eau Douce ainsi que les pièces justificatives.

La conformité des avoirs entre la balance générale et les divers relevés bancaires ainsi que le numéraire a été contrôlée.

Le montant total des disponibilités y compris les placements s'élève au 31/12/2019 à 255 772€.

Les opérations de la truite aux appâts naturels sont toujours intégrées dans le compte de l'Eau Douce.

Les représentants de ces pêcheurs ne disposent plus d'un compte bancaire dédié.

Autres aspects remarquables :

Les subventions des sponsors se sont élevées à 43 000 € en 2019 contre 36 000 € en 2018.

La subvention globale du Ministère pour la FFPS est restée à hauteur de 95 000 €, la redistribution a occasionné une baisse de 10 378 € pour l'eau douce.

En définitive, le compte d'exploitation se solde avec une perte de 31 791€, justifiée en partie par :

- Les frais de déplacement en Afrique du Sud,
- Les ristournes versées aux commissions eau douce des CD.

La gestion financière 2019 de la FFPSed est parfaitement saine.

En conclusion, la commission des vérificateurs aux comptes donne quitus au président Jean-Luc QUERNEC ainsi qu'à la trésorière Edmonde VILAIN pour la bonne gestion des comptes. Elle propose à l'assemblée générale d'approuver le rapport financier.

Les rapports sont adoptés à l'unanimité par l'Assemblée Annuelle.

Edmonde VILAIN demande ensuite à l'assemblée l'accord pour affecter ce résultat à la réserve technique : approuvée à l'unanimité.

BUDGET PREVISIONNEL

A noter que ce budget prévisionnel ne tient pas compte du Championnat du Monde au Feeder qui se déroulera à RIEUX (56) cette année, ce dernier ayant son propre budget prévisionnel.

Il est d'ailleurs prévu que la France propose sa candidature à un Championnat du Monde chaque année.

Valoriser et estimer le bénévolat : il faudra pour 2020 (obligation réglementaire) estimer le coût du travail des membres du Comité Directeur, tout du moins de ceux qui y passent le plus de temps.

Edmonde VILAIN présente et commente le budget prévisionnel qui s'équilibre à **359 700 €**

| F.F.P.S. - COMMISSION EAU DOUCE | | | |
|--|-------------------|---|-------------------|
| BUDGET PREVISIONNEL 2020 | | | |
| Dépenses | | Recettes | |
| Equipe de France Seniors | 35 000,00 | | |
| Equipe de France Jeunes U 15 | 13 500,00 | Clubs | 31 200,00 |
| Equipe de France Jeunes U 20 | 13 500,00 | Licences | 180 000,00 |
| Equipe de France Jeunes U 25 | 16 000,00 | | |
| Equipe de France Féminines | 16 000,00 | Subvention ministère Jeunesse et Sports | 30 000,00 |
| Equipe de France Handicapés | 14 000,00 | Subvention sponsors Club France | 32 500,00 |
| Equipe de France Vétérans | 14 000,00 | Subvention FNPF | 35 000,00 |
| Equipe de France Masters | 14 000,00 | | |
| Equipe de France FEEDER | 7 500,00 | Produits financiers | 3 500,00 |
| Championnat du Monde des Clubs TRUIITE | 6 000,00 | | |
| Championnat du Monde des Clubs FEEDER | 13 000,00 | Ventes diverses | 5 000,00 |
| Championnat du Monde des Clubs | 6 500,00 | | |
| Championnat de France Jeunes | 7 500,00 | Engagement Coupe de France DUO | 9 500,00 |
| Ligne vêtements | 10 000,00 | Engagement Coupe de France | 10 500,00 |
| Coupe de France DUO | 9 500,00 | Engagements Championnat de France des Clubs | 6 000,00 |
| Championnat de France des Clubs | 6 000,00 | Engagements Championnats de France Corpo | 4 400,00 |
| Championnats de France Corpo | 4 400,00 | Engagements Coupe de France Carpes | 4 800,00 |
| Coupe de France CARPES | 4 800,00 | Engagements Epreuves FEEDER | 4 300,00 |
| Epreuves FEEDER | 4 300,00 | Engagement Coupe de France VETERANS | 3 000,00 |
| Coupe de France VETERANS | 3 000,00 | | |
| Médailles, Coupes, Trophées | 1 000,00 | | |
| Ristournes CD | 23 000,00 | | |
| Ristournes CR | 13 500,00 | | |
| Dotations Grandes Epreuves CD | 4 500,00 | | |
| Formation, écoles de pêche | 6 000,00 | | |
| Fonctionnement Comité Directeur | 55 000,00 | | |
| Frais réunion annuelle | 15 000,00 | | |
| Fournitures administratives | 4 250,00 | | |
| Fournitures, équipement | 4 800,00 | | |
| Frais poste, téléphone et internet | 4 500,00 | | |
| Frais Service Bancaire | 750,00 | | |
| Ligne commission médicale | 750,00 | | |
| Actions en faveur des Handicapés | 3 750,00 | | |
| Action Jeunes - Stages | 4 000,00 | | |
| Amortissements et Provisions | 400,00 | | |
| Total des dépenses | 359 700,00 | Total des recettes | 359 700,00 |

Le budget prévisionnel est adopté à l'unanimité par l'Assemblée Annuelle.

VIE FEDERALE 2020

Après les tests réalisés en 2019 nous appliquerons en 2020 le classement nouvelle formule pour toutes les coupes de France. Nous analyserons en fin d'année le fonctionnement et les retours ensuite, une décision devra être prise pour l'application ou non pour les championnats pour les années suivantes.

Nous avons apporté une modification sur le classement des capots qui marqueront tous zéro point ce qui évitera de voir des pêcheurs capots classés avant un pêcheur qui a pris des poissons, pour le reste pas de changement, Patrice FASQUEL et José ROJAS vont préparer un tutoriel pour expliquer en détail le système.

Pour les féminines nous revenons à un championnat en trois manches, formule qui semble recevoir l'adhésion de la grande majorité des personnes concernées. Notre problème reste le faible effectif chez les féminines.

Nous avons aussi décidé de revoir l'organisation des championnats masters et vétérans des troisièmes divisions qui, dans beaucoup de cas doublonnent avec les championnats régionaux des mêmes catégories.

Comment peut-on garder l'appellation championnat de France à une épreuve qui ne concerne que cinq compétiteurs.

A partir de 2020 les pêcheurs s'inscriront au championnat directement en national 3 et pourront accéder à la 1^{ère} Nationale la même année.

Dans les Comités régionaux eau douce où il y aura beaucoup de candidats, il sera possible de faire deux zones, ce qui n'augmentera pas le nombre total de qualifiés pour la deuxième division qui elle, ne bougera pas.



Attention toutefois à ne pas faire deux zones avec moins de 10 participants dans chaque zone.

Les qualificatifs régionaux de pêche en carpodrome nous posent beaucoup de problèmes dans le suivi, nous sommes sans cesse obligés de réclamer la remontée des résultats des épreuves nous demandons à tous de faire un effort pour le retour des résultats. Pour la zone « A » qui regroupait la Bretagne et les Pays de Loire ou ce n'était pas l'entente cordiale nous avons validé de créer une zone Bretagne et une zone Pays de la Loire, les deux Comités Régionaux ont donné leur accord.

Dans les épreuves où les montants en division supérieure sont calculés sur le nombre de participants nous allons devoir faire des contrôles plus strictes pour nous assurer que le nombre de participants indiqués sur la feuille de la rencontre est bien réel car il nous est remonté que, ici ou là, des ajustements seraient organisés.

En remplacement de Michel DEUDON démissionnaire, Gérard MEYER est nommé par le comité directeur, sur proposition du Président, instructeur des affaires disciplinaires de la commission eau douce à compter de ce jour.

ARBITRES

Le rôle des nouveaux arbitres va permettre d'avoir un vrai suivi des épreuves.

Désormais ils auront le pouvoir de sanctionner immédiatement un contrevenant en respectant bien sûr, le barème établi par la commission de discipline.

Nous devons remettre en place l'obligation de remonter la feuille de rencontre complétée par le Comité Régional ou Comité Départemental organisateur et approuvée par l'arbitre désigné qui certifiera l'authenticité du résultat.

Tout le fichier des arbitres a été mis à plat au 1^{er} janvier 2020, le règlement a tellement évolué que la qualification de plus de 4 ans pour une personne qui n'a jamais été appelée à arbitrer n'a pas beaucoup de sens.

Vous avez pu constater que la liste des arbitres diplômés commence à s'étoffer, c'est notre objectif, mais il faut poursuivre l'effort. Quelques Comités Départementaux sont récalcitrants, dans ces cas, ce sont les Comités Régionaux qui devront en prendre la responsabilité.

LABELLISATION

La labellisation des parcours se met en place, pas assez rapidement à mon avis, le travail à réaliser n'est pas considérable et nous devrions avancer plus vite.

Un accord du détenteur du droit de pêche est indispensable pour établir le dossier.

Nous devons rester ferme sur le fait qu'aucun championnat D2 ou D1 ne pourra être organisé sur un parcours non labellisé.

Le panneau de labellisation a été réalisé par Bertrand RISSE que je remercie pour son implication, les parcours labellisés se verront attribués de 1 à 5 poissons en fonction d'un barème qualité qui sera mis au point par Hervé KAJETANIAK.

A l'image des étoiles pour un autre sujet, ce nombre de poissons pourra évoluer au cours du temps en fonction des améliorations voire des dégradations du site.

Label National pour la promotion des parcours de pêche sportifs



Décerné par la Fédération Française des Pêches Sportives

CORPORATIFS

En 2019 nous avons réorganisé la commission corpo après le départ choisi des responsables et nous allons finir le bouclage cette année.

Nous avons découvert le mode d'organisation avec la gestion du covoiturage et la demande d'un tirage au sort dirigé pour que les pêcheurs soient déposés sur leur place dans l'ordre du chargement de la voiture.

Pour le Championnat de France des Clubs corporatifs nous avons acté qu'une équipe pourra être composée de membres venant de 2 clubs corpo différents mais attention pas des membres dit extérieur.

Nous allons maintenant passer à l'étude des vœux.

VŒUX

Vœu du CD36

Demande : en cas d'égalité, classer le pêcheur d'un groupe majoritaire ayant eu son classement amélioré après le pêcheur d'un groupe minoritaire n'ayant bénéficié lui d'aucun bonus sans tenir compte de leurs poids total.

Réponse : demande acceptée, José ROJAS fera les modifications dans le programme pour ajouter 0,1 point aux pêcheurs bénéficiant d'un bonus.

Vœu du CD77 et CD27

Demande : ne plus programmer la finale duo et les championnats en période de vacances scolaires.

Réponse : statut quo, les vacances scolaires dépendent de zones et sont parfois étalées sur 1 mois, trouver des dates pour le calendrier est déjà suffisamment difficile pour éviter d'y ajouter des contraintes supplémentaires

Vœu du CD94

Demande : ne plus présenter le certificat médical lors du contrôle des licences.

Réponse : statut quo, cette démarche est obligatoire lorsque la mention n'est pas cochée sur la licence

Demande : ne pas obliger les pêcheurs à être détenteur du permis interfédéral comme il est parfois précisé sur les programmes

Réponse : ce n'est pas de notre domaine, le pêcheur doit être en conformité avec la réglementation des lieux

Vœu du CD78

Demande : ne plus exiger une licence pour un concours organisé par un CR, CD ou un CLUB affilié à la FFPSed.

Réponse : de nombreux organisateurs de concours ouvrent les inscriptions à des non licenciés et jusqu'à maintenant nous ne sommes jamais intervenus

Club Grenade Pêche Compétition Landes

Ce vœu présenté par un Club n'est normalement pas recevable mais nous l'avons lu et nous avons trouvé qu'il était plutôt constructif, dès lors nous l'avons avec l'accord des Présidents de CD et CR accepté et traité.

Demande : permettre aux petits CD de se grouper afin de pouvoir organiser un qualificatif coupe de France mixte.

Réponse : demande acceptée, les CD de moins de 20 licenciés et d'une même région pourront se regrouper (applicable en 2020)

Vœu du CD60

Demande : mettre en place une licence à tiroirs avec des options

Réponse : statut quo, c'est déjà le cas avec les 7€ demandés pour la participation aux championnats

Demande : organiser la finale feeder à 5 pêcheurs + 1 remplaçant

Réponse : les avis étant partagés, ce vœu est soumis au vote des présidents de CD et CR, le statut quo l'emporte avec une très faible majorité

Demande : que les Présidents de CD et CR connaissent les pêcheurs qui sont suspendus

Réponse : demande acceptée, ils seront prévenus par le secrétaire général qui surveillera notamment les changements de département

Demande : limiter le nombre de clubs pour la finale feeder avec des qualificatifs par zones

Réponse : statut quo

Vœu du CR Hauts de France

Demande : réduire la possibilité de se déplacer de 100% dans son box pour éviter le cas extrême où 2 pêcheurs se mettraient côte à côte

Réponse : avis partagé sur le combien et le comment, cette demande mérite plus de réflexion et le statut quo est décidé pour 2020

Vœu du CD27

Demande : fermeture des parcours la veille d'un championnat

Réponse : statut quo, de nombreux compétiteurs ne peuvent pas se libérer dans la semaine et les interdire de pêcher la veille serait une pénalisation

Vœu du CR Nouvelle Aquitaine

Demande : pouvoir dissocier les 3èmes divisions masters et vétérans sur des dates, un nombre de jours et des parcours différents

Réponse : demande acceptée et applicable dès 2020

RAPPORT des COMMISSIONS



Jean Claude POINSIGNON : Championnats

Rappel : pour vos résultats de championnats, merci d'utiliser les supports informatiques qui sont sur le site.

Certains me fournissent des imprimés inadaptés :

- Noms et prénom doivent être dans une seule case (Prénom complet et non abrégé)
- le n° du CD doit être indiqué

Les résultats doivent me parvenir le plus rapidement possible voir article du règlement ci-dessous :

18.1.5. Les résultats doivent être adressés au responsable des championnats de la commission eau douce de la FFPS, impérativement dans les 8 jours suivant l'épreuve pour contrôle.

Autre rappel :

18.1.2. Le calendrier des épreuves régionales doit être transmis au responsable de la commission eau douce de la FFPS des championnats avant le 15 mars.

Vos résultats me servent entre autres à gérer tous les championnats. Ils devront me parvenir **sur fichier excel hors pdf**.

Merci d'avance, ça m'évitera de vous rappeler pour obtenir ce fichier .

Vous pouvez et c'est recommandé me renseigner sur les pêcheurs qui changent de zone de 3^{ème} division, ce qui me permettra de les placer en 3^{ème} dans leur nouvelle zone.

Pour avoir plus de montants, la 1^{ère} division moulinet passe de 36 à 45 pêcheurs.

Les 2^{èmes} divisions carpe vont passer sur 3 manches suite à un sondage que j'ai effectué et pour lequel je n'ai pas eu tellement de retours d'ailleurs.

Votre responsable gestion des championnats a changé de n° de téléphone : JC POINSIGNON - 03 84 96 02 58

Pour vos forfaits , éviter de m'envoyer des SMS, mais seulement des mails .



Gérard MEYER : Arbitres, Feeder Individuel et Vétéran

Arbitrage

Gérard MEYER rappelle la nécessité d'un corps arbitral de qualité pour permettre le respect des règlements sportifs de pêche et la nécessité, compte tenu de l'évolution des différents règlements, d'une remise à jour des connaissances des arbitres.

Il souligne qu'il est également de l'intérêt des compétiteurs de savoir exactement ce qu'autorisent les règlements.

De nouvelles qualifications d'arbitres sont en cours, elles remplaceront à partir du 1^{er} janvier 2021, les qualifications antérieurement acquises.

A ce jour, 203 candidats ont présenté l'examen d'arbitre, 49 ont été reçus avec la qualification de Juge (40 réponses exactes aux 40 questions posées), soit 24% des candidatures ; 127 ont été reçus avec la qualification d'Arbitre (notes entre 39 et 35) 63% des candidatures et 27 candidats n'ont pas été retenus (notes inférieures à 35/40) soit 13% des candidatures.

La liste des admis figure sur le site de la FFPSed.

Certains départements n'ont pas organisé d'examen, il est urgent qu'ils fassent la démarche, ils rencontreraient une difficulté à organiser des épreuves à partir de 2021.

Les candidats qui n'ont pas été retenus sont vivement encouragés à représenter l'examen.

Coupes de France Feeder

La Coupe de France Feeder 2019 toutes catégories s'est déroulée à Saint Gemmes sur Loire, elle réunissait une centaine de pêcheurs, très bonnes conditions d'organisation, merci aux organisateurs.

La Coupe France 2020 se déroulera dans la région d'Abbeville, dans la rivière Somme canalisée, le nombre de places largement suffisant n'oblige pas à organiser des sélections préalables, elle se fera donc sur inscription, le montant des engagements sera porté à 30€, le règlement de l'épreuve et les bordereaux d'inscription seront prochainement mis en ligne sur le site FFPSed

La Coupe de France Feeder des +55ans s'est tenue au Lac du Bourdon à Saint Fargeau (89), 100 concurrents répartis dans les catégories Vétérans et Masters étaient présents.

La Coupe 2020 se déroulera à l'étang de PIROT (03), le nombre de places est suffisant pour accueillir les pêcheurs, il n'y aura donc pas d'épreuves qualificatives préalables.

Les inscriptions sont fixées à 30€, le règlement et le bordereau d'inscription seront prochainement mis en ligne.



Hervé KAJETANIAK : Labellisation et Handicapés

Globalement ça se passe très bien, nous sommes en train de réfléchir pour revoir le règlement pour pratiquer la pêche de compétition de la catégorie. Le travail sera dispensé entre le Médecin fédéral, le capitaine de l'équipe de France et le responsable de la commission handicapé. En l'absence de document fourni, l'ancien règlement restera en vigueur.

Je rappelle aux présidents de CD qu'ils doivent reverser la somme perçue pour le déplacement à un championnat de 1^{ère} ou de 2^{ème} division. Un formulaire d'inscription sera prochainement mis en ligne sur le site ce qui évitera les inscriptions en direct.

Il devra être envoyé au responsable de la commission handicapés.

LA FFPSed a sollicité la FIPSED afin d'obtenir des médailles pour les auxiliaires. Mr Jacques GOUPIL remettra ces médailles amplement méritées tout à l'heure.



Edmonde VILAIN : Clubs, Vétérans et Corps

Clubs : La participation aux épreuves régionales qualificatives pour le championnat de France des Clubs a été légèrement supérieure en 2019 (182 équipes contre 170 en 2018).

Le championnat de France 2019 a été organisé par le TEAM SENSAS CHATEAUDUN que nous remercions sur les parcours habituels de DOUY et sur les rives du Loir : organisation sans faille qui a vu la victoire du club du TEAM SENSAS GARDONNETTE CHARTRAINE COMPETITION.

Pour 2020, la date avait été modifiée au calendrier en fonction du parcours retenu à l'origine : MARENNES. Pour diverses raisons la commission eau douce du CD 17 nous a communiqué courant décembre 2019 sa décision de ne pas prendre en charge cette organisation en 2020. Le calendrier était établi : difficile de revenir en arrière pour la date et nous remercions la commission eau douce du CD 32 de prendre en charge cette organisation qui aura lieu les 29 et 30 août 2020.

Vétérans : La participation 2019 a été en forte baisse, la cause : organisation dans le NORD ? la date retenue ? Nous remercions la Tanche Mervilloise pour l'organisation de cette épreuve qui a enregistré 113 participants (287 en 2018).

Pour 2020, nous avons choisi le weekend de Pentecôte : 30 & 31 mai sur le canal de Bourgogne à SAINT FLORENTIN, lieu plus central.

Corpos : Le championnat de France des Clubs CORPO et la coupe individuelle CORPO ont été organisés à BICHES (58) : super organisation du Brochet Bichois, la commission eau douce du CD 58 et la Fédération de Pêche de la NIEVRE : 43 clubs et 191 pêcheurs individuels.

L'épreuve 2020 aura lieu sur les parcours connus de SAINT QUENTIN (02) les 5 et 6 septembre.

Nouveauté 2020 : possibilité d'inscrire une équipe multi club issus de 2 clubs corpo, sans pêcheur extérieur.



Frédéric LINARD : Clubs et Jeunes Feeder

Pas de problèmes particuliers pour les championnats feeder.

Pour cette année deux pêcheurs descendant de 1ère ne sont pas reversés dans leur zone de 2ème division, mais c'est la règle pour tous les championnats, en fonction des places libres.

Il y a sept montants de 2ème division, et 7 descendants de 1ère. Or dans la zone RS il y a cette année neuf descendants.

Donc deux de trop qui seront reversés dans les deux autres zones.

Pour le championnat des clubs, pas de soucis particuliers non plus.

Cette année le parcours de Niort étant limité à 180 pêcheurs, on n'admettra qu'une équipe par club.

Lors de la réunion des présidents de CD/CR on nous a fait remarquer que certains clubs étaient dans le doute quand au nombre d'équipe par club. Cette règle d'une équipe par club sera donc appliquée systématiquement pour les années à venir, quelque soit la capacité du parcours.



Patrice FASQUEL : Coupe de France Mixte, Jeunes et Duo

Mixte : attention aux invités, il faut valider ou annuler votre participation à votre président de CD ou en m'envoyant un mail directement.

Pas de finale en 2020 et regroupements possibles pour les qualificatifs des petits CD (moins de 20 licenciés)

Une finale 2019 à Marenes qui restera dans les annales avec plus de 20 kilos de moyenne par pêcheur.

Duo : 22 CD ont organisé 34 qualificatifs en 2019 pour un total de 97 qualifiés, finale à la Martinière les 18 et 19 avril 2020.

Suite à la rencontre inter-équipes de France, les éventuelles compositions de duo pour le lendemain (uniquement entre pêcheurs sélectionnés en équipe de France) devront me parvenir assez vite (vus les délais).

Vos affiches des qualificatifs peuvent être mises sur le site, il suffit de les faire parvenir par mail et de préférence en JPEG.

Jeunes : grand test pour notre nouveau mode de classement et dans l'ensemble des retours plutôt positifs.

Précision du rédacteur : étant parfois en Picardie ou parfois en Vendée, EVITEZ de m'envoyer vos chèques en lettre recommandée, merci d'avance.



Jean Pierre MINET : Commission de discipline

- Remise à jour du barème des sanctions
- Simplification des démarches en cas d'absence injustifiée
- Renforcement du rôle des arbitres
- Rigueur sur les convocations et sur les délais accordés aux « personnes poursuivies ou à leur représentant légal »

CHAMPIONNATS du MONDE

La France organisera cette année 2 Championnats du monde.

- Le Feeder les 11 et 12 Juillet à RIEUX (56) entrainements à partir du 5 Juillet

En partenariat avec la FPNP (cartes de pêche et tee-shirts commissaires), l'AAPPMA (réservation du lot de pêche) et les collectivités locales (salles et aides financières)

Présentation de l'affiche et du logo officiels (autres réalisations de Bertrand RISSE)



2 tee-shirts vont être pré commandés, merci aux présidents de CD de nous faire part rapidement de vos commandes



Nous allons avoir besoin de nombreux bénévoles (plus de 150), nous comptons sur votre implication.

Renseignements sur le site « <https://mondefeederrioux2020.jimdofree.com> »

- La Truite aux appâts naturels 20 et 21 Juillet à PONT de CHERUY (38) : affiche en attente

PROJET DE CALENDRIER.

Jean Luc QUERNEC présente et commente le calendrier. Une fois n'est pas coutume, il manque très peu de lieux d'organisation sauf pour le moulinet et la carpe au coup. Dès sa mise à jour, le calendrier sera mis sur le site.

Note du rédacteur : Les Coupes de France Individuelle et Duo pour 2021 ne sont pas encore attribuées, nous attendons vos candidatures (parcours labellisés uniquement)

RAPPORT des CAPITAINES

Féminines



Dominique MISSERI : Capitaine

Je remercie la FFPSed pour un tel voyage en Afrique du Sud. Un parcours difficile où le tirage au sort a été très important. Avec des fosses de 5 à 6 mètres ou des fonds de 2 mètres, il fallait avoir la main heureuse. Une pêche uniquement au terreau et dans les fosses de très gros silures qu'il était bien souvent impossible de remonter. Finir 4^{ème} est dommage, il nous a juste manqué le coup de pouce chance pour attraper le gros poisson que beaucoup des filles ont touché. Marie RENARD rentre dans le groupe pour 2020, elle va y mettre un peu de jeunesse même si les autres ne sont pas très vieilles.

Handicapés



Michel LANGLOIS : Capitaine

Tout s'est bien passé et je suis content de notre 3^{ème} place en Italie et de la 2^{ème} place de Francis DAGUISE. L'esprit d'équipe est primordial et il était présent. A noter que Jacques GOUPIL profitera de cette intervention pour remettre une médaille bien méritée aux auxiliaires, indispensables à cette catégorie.

Feeder



Thierry THEAUDIN : Capitaine

L'Afrique du Sud où nous n'avons emmené que 6 pêcheurs et un accompagnant bien aidés sur place par les autres Français. Un souvenir impressionnant avec une densité de poissons exceptionnelle. Hélas un mauvais tirage au sort est venu modérer notre enthousiasme et ruiner nos espoirs mais notre 7^{ème} place sur 20 Nations et surtout la superbe 3^{ème} place de Christophe CATHELIN sont des performances prometteuses pour Rieux 2020 où Greg BROWN que je remercie servira d'interprète. Une Fischerie en Italie nous a permis de faire pêcher les autres membres du groupe, hélas là-bas nous n'avons rien compris et nous avons flirté avec les dernières places. Pour 2020, Frédéric FOURMY et Manu GOUILLEUX rejoignent le groupe.

Vétérans



Guillaume ROCHE : Capitaine adjoint

Renouvellement du staff pour cette nouvelle année, nous sommes très motivés pour redresser la situation et retrouver notre vraie place.

Le parcours de Radece en Slovénie est bien connu et je ne vous cache pas que nous y allons en confiance et pour ramener une belle médaille.

Masters



Gilles MASSIAU : Capitaine

2 éditions et 2 titres de Champions du Monde. Notre stratégie de commencer à la canne puis de partir les premiers à l'anglaise a payé même si au final nous finissons ex-æquo avec les Anglais que nous battons au poids.

Merci à tous de m'avoir offert ces deux titres consécutifs.

Un grand bravo à François BERGAULT pour sa deuxième place, il nous quitte, il est désormais vétérans et sera remplacé par Roger BORDONNE.

U20



Jean Marc DOUCET : Capitaine

Un site superbe et des poissons, chats et carassins, en grand nombre pour des pêches entre 12 et 20 kilos auxquelles les français ne sont guère habitués en concours. Une première manche qui nous a laissé sur notre faim (5^{ème}) suivie d'une manche de haut niveau qui nous a fait remonter à la 2^{ème} place du général mais hélas les polonais avec lesquels nous combattons souvent n'ont rien lâché.

Pour 2020, si Nicolas RENARD et Lucas THIRION sont déjà sélectionnés, les 3 places suivantes seront attribuées lors du stage de Pâques à Douy (28).

U15



Arnaud DUPIN : Capitaine

Une belle 1^{ère} manche gagnée facilement avec 8 points d'avance sur les Hongrois suivie d'une deuxième plus compliquée mais qui suffira à la victoire finale.

L'équipe 2020 sera constituée après le stage de Pâques dans le canal d'Orléans (45) qui s'effectuera avec 10 jeunes.

U25



Eric BLANC : Capitaine

Pour ceux et celles d'entre vous présents l'année dernière j'avais fait part de ma déception et frustration suite à notre 4^{ème} place obtenue en Italie en 2018.

Cette année, sur un parcours magnifique, l'état d'esprit est complètement différent. Avec un groupe « remanié » aussi bien au niveau des pêcheurs que du staff, nous avons brillamment remporté la victoire en gagnant les 2 manches, la 1^{ère} manche avec 3 points d'avance et la 2^{ème} avec 6 points. Cerise sur le gâteau, nous positionnons 2 pêcheurs sur le podium individuel :

Victor 2^{ème} et Thomas 3^{ème}.

Un groupe élargi de 10 pêcheurs a participé en octobre au trophée des nations auquel nous étions invités cette année en Belgique à Gand, avec la Hollande et l'Allemagne en concurrence. La France gagne à l'arraché (au poids devant nos amis hollandais) et c'est encore une grande satisfaction avec de l'expérience engrangée par des pêcheurs talentueux parfois aux portes de l'EDF et nos pêcheurs sélectionnés plus habitués aux joutes internationales et ainsi permettre une émulation au sein du groupe.

Aymeric CHAMBON et Nael PLE rejoignent le groupe.

Merci à la Fédération, à Martine et Jean Luc pour leur implication

Seniors



Paul Louis LAFONT : Capitaine

Un beau Championnat d'Europe en Irlande où nous terminons 2^{ème} par équipe et 2^{ème} en individuel avec Stéphane LINDER suivi d'un titre de Champion du Monde attendu depuis 2004 avec aussi 2 médailles en individuel

Alexandre CAUDIN 2^{ème} et Maxime DUCHESNE 3^{ème}.

Le bilan est on ne peut plus satisfaisant et récompense les efforts de chacun.

INTERVENTION des PARTENAIRES

GARBOLINO

Stéphane POTTELET nous présente une nouvelle épreuve, la Zombie Garbolino Cup, Une nouvelle épreuve individuelle à la carpe sur qualificatifs par grandes régions et limités à 32 pêcheurs (1 qualifié pour 8) La finale s'effectuera à 24, en 2 manches de 5 heures les 17 et 18 octobre 2020 à NEUNG sur BEUVRON (41) Grand SOUPEAU (affiche et renseignements sur le site GARBOLINO officiel).

SENSAS

Christophe NOUALHIER nous fait une rétrospective des épreuves SENSAS 2019 qui sont toujours un grand succès. Il nous rappelle les dates pour 2020

- Le Festival SENSAS les 4 et 5 avril 2020 à DOUY (28)
- Le Challenge CRAIZY BAIT les 9 et 10 Mai 2020 à SOCOURT (88)
- Le Challenge SENSAS les 10 et 11 octobre 2020 à Saint QUNETIN (02)
- Le SENSAS Feeder Tech les 24 et 25 octobre 2020 à Bouchemaine (49)

INTERVENTION des INVITES

Jacques GOUPIL (Président de la FFPS)

Félicitations au Comité Directeur de la FFPSed, c'est toujours avec un réel plaisir que je prends part à votre Assemblée Annuelle Félicitations à tous les Champions et à tous ceux qui nous ont ramené cette moisson de médailles que beaucoup de nations nous envient.

En 2020 nous allons essayer de renforcer les relations entre la pêche de loisir et la pêche de compétition et travailler activement sur le partenariat avec la fédération de pêche (FNPF).

Alain DIEU (Vice Président de la FFPS)

Je suis très attentif à l'évolution de votre structure et persuadé qu'il faut que les liens qui nous unissent soient plus resserrés Félicitations à ceux qui ont réussi dans les épreuves nationales et internationales, à travers votre fédération et vos succès, c'est toute la pêche de loisir qui est mise à l'honneur.

Nous souffrons d'un gros manque de médiatisation et c'est par ce genre de performances que nous pourrons peut-être y remédier Vive la compétition, vive la pêche de loisir et vive les compétiteurs !!

Nathalie BONNEFOY (adjointe aux sports de la ville de BOURGES)

J'ai été ravie d'assister à votre réunion, vous m'avez surprise par vos structures, votre rigueur et vos performances.

La pêche est un sport, si je le savais déjà, j'en suis maintenant convaincue, nous devons travailler ensemble et vous pouvez compter sur moi.

Le président Jean Luc QUERNEC, après avoir remercié tous les participants à cette assemblée annuelle convie l'assistance à se rendre dans le hall de l'amphithéâtre pour un vin d'honneur avant de passer à table.